

Bagnols sur Cèze, 07 juillet 2025

# Circulaire de rentrée

Rentrée scolaire  
Lundi 1er septembre 2025

**Lundi 1/09**

8h30 : Petites sections (partie 1) / Moyennes sections/ Grandes sections.

9h15 : CP

10h00 : CE1/CE2

10h45 : CM1/CM2

**Mardi 2/09 à 8h30**

8h30 : Petites sections (Partie 2)

Pour les classes maternelles : listes affichées aux entrées des classes.

Pour les élèves des classes élémentaires : appel effectué par le chef d'établissement.



Ecole Directe

Pour les élèves déjà scolarisés en 2024/2025, les codes d'accès à Ecole Directe restent inchangés.

**Pour les nouvelles familles, les identifiants seront transmis le jour de la rentrée**

## Contribution des familles

**Facture unique et annuelle** - payable selon les échéances trimestrielles indiquées.  
Possibilité de paiement par carte bancaire via

ou



Ecole Directe

## Par prélèvement

Prélèvement sur 10 mois à partir d'octobre 2025, le 10 de chaque mois jusqu'en juillet 2025. En cas de rejet, les frais bancaires s'élèveront à 8 euros. Au 2ème rejet dans l'année, les prélèvements seront interrompus.

## Frais annuels

1- Cotisations à l'enseignement catholique, photocopies, assurance « individuelle - accident »  
Lien : [www.saint-christophe-assurances.fr](http://www.saint-christophe-assurances.fr)

Montant : **73€**

Facturation et paiement : septembre 2025.

2- Fichiers et/ou livrets, livres de bibliothèque (selon la classe) remis à l'enfant à la rentrée.  
Facturation et paiement septembre 2025.

## Fournitures scolaires



Listes des fournitures disponibles sur le site de l'école et envoyées via école directe.

<https://ecolesaintemarie-bagnols.fr/>

## Sorties scolaires

Sorties scolaires facturées en cours d'année suivant les projets de chaque classe.



## Restaurant scolaire / Garderies / Etudes



Le restaurant scolaire et les garderies/études seront mis en place dès la rentrée du 1<sup>er</sup> septembre.

**Pour la restauration scolaire :** Les réservations se font exclusivement via le site « service complice »

- Jusqu'à 8h15 du jour de la prise du repas.
- Jusqu'à 7h15 du jour des garderies/études du matin et du soir.

Paiement :

- 1- Par carte bleue sur le site protégé du service « complice » (montant minimum 55 €)
- 2- Au secrétariat en chèque ou espèces. La garderie et l'étude débutent à partir de 7h30 le matin et se terminent à 18h00 le soir (voir tarifs sur le règlement financier).



**Pour la garderie :** Les enfants peuvent être récupérés seulement à partir de 17h00. Un seul parent est autorisé à entrer dans l'école.

## Horaires

L'école ouvre le matin de 8h15 à 8h30 et l'après-midi de 13h15 à 13h30. Seul un parent d'un élève scolarisé en classe maternelle est autorisé à entrer dans l'école aux heures indiquées ci-dessus.



Pour tous les autres élèves (CP à CM2), les parents ne rentrent pas dans l'enceinte de l'école. Les élèves sont pris en charge par les enseignants au portail à partir de 8h15 et 13h15.

En fin de matinée, le portail ouvrira à 11h45. Les élèves ne mangeant pas au restaurant scolaire seront accompagnés à la sortie par les enseignants. Un seul parent d'élève de classe maternelle (PS, MS et GS) est autorisé à rentrer dans l'école pour récupérer son enfant.

En fin de cours, un seul parent d'élève de classe maternelle (PS à GS) est autorisé à 16h15 à entrer dans l'école afin de récupérer son enfant. Les autres élèves (CP à CM2) sont accompagnés dans la cour au niveau des barrières par les enseignants à 16h30 à l'exception des élèves qui restent en étude.



**Les élèves encore présents après 16h40 iront en étude ou garderie.**  
Au-delà de cette heure, le service sera facturé selon les tarifs  
« Garderie/Étude » indiqués sur le règlement financier.

Les enseignants vous reçoivent sur rendez-vous pour faire le point sur la scolarité de votre enfant.

Pour rencontrer le chef d'établissement vous êtes invités à contacter le secrétariat.

### **IMPORTANT**

Pour tout changement d'adresse ou de numéro de téléphone, survenu en cours d'année, veuillez mettre à jour les nouvelles coordonnées via Ecole Directe rubrique « mes informations » ou en informer le secrétariat.

Vous trouverez ci-après les vacances scolaires ainsi que l'organisation pédagogique pour l'année 2025-2026.

Bonnes vacances à tous !

Christophe ROUX  
Chef d'établissement



## ORGANISATION PEDAGOGIQUE

### Classes maternelles

Toute Petite section / Petite section A	Attente nomination juillet 2025
Toute Petite section / Petite section B	Attente nomination juillet 2025
Moyenne section A	Mme Marie Agnès AURY
Moyenne section B	Mme Lucie BOYER
Grande section A	Mme Marie AMIGON
Grande section B	Mme Emelyne MARTIN

### Classes élémentaires

CP A	Mme Laurence PELLATON
CP B	Mme Christine GAILLARD
CE1 A	Madame Lucie MAGNARD
CE1 B	Mme Jessica BRESSY
CE2 A	Mme Céline PAQUELET
CE2 B	Mme Florelle MISSOUR
CM1 A	Mme Véronique VALENTINI
CM1 B	Mme Fabienne GIRARD/En attente nomination juillet 2025
CM2 A	Mme Sabine REVEL
CM2 B	Mme Calista COPPENS
Réseau aide	Mme Lydia LACANAL

**Vacances scolaires et jours fériés  
2025/2026**

<b>Rentrée des élèves</b>	<b>Lundi 1er septembre 2025</b>
<b>Vacances de Toussaint</b>	<b>Du vendredi 17 octobre au soir au lundi 3 novembre matin</b>
<b>Jour férié</b>	<b>Mardi 11 novembre</b>
<b>Vacances de Noël</b>	<b>Du vendredi 19 décembre au soir au lundi 5 janvier 2026 matin</b>
<b>Hiver</b>	<b>Du vendredi 20 février au soir au lundi 9 mars au matin</b>
<b>Jour férié</b>	<b>Lundi 6 avril</b>
<b>Vacances de Printemps</b>	<b>Du vendredi 17 avril au soir au lundi 4 mai au matin</b>
<b>Jour férié</b>	<b>Vendredi 8 mai</b>
<b>Pont ascension</b>	<b>Du mardi 12 mai au soir au lundi 18 mai au matin</b>
<b>Jour férié</b>	<b>Lundi 25 mai</b>
<b>Vacances d'été</b>	<b>Vendredi 3 juillet 2026 au soir</b>